

GFAM Béarn

Maison PRIOU – 64230 Arbus – 05 59 34 55 16 ou 05 59 83 11 00

CONVOCAATION Assemblée Générale Ordinaire Dimanche 4 octobre 2009 à la BERGERIE

Accueil à 8 h30 - ouverture de l'AG : 9 h à 13 h

ORDRE du JOUR :

Rapport d'activités (vote)

Rapport financier (vote)

Renouvellement du tiers sortant au Comité de Gérance (vote)

Questions diverses

13 h Repas (garbure + partage des spécialités de chacun)

15h – 18h PORTES OUVERTES à la BERGERIE pour tous et tout public

(diaporama en continu sur la construction, présentation d'un GFA, infos diverses, accueil garanti)

A noter : Repas en commun (petite crémaillère en attendant la grande) le samedi soir

(prévoir petite laine et chaussettes)

Inscription obligatoire avant le 30 septembre

Inscription, hébergement : tél. à Muriel et Gérard, de préférence entre 13 et 14h, au 05 59 34 55 16 ou tard le soir

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MUTUEL du BEARN

PROCURATION

Je, soussigné(e), Nom, Prénom, Adresse :

donne pouvoir de me représenter et de voter en mon nom lors de l'AG ordinaire du 4 octobre 2009 à Bedous à :

Nom, Prénom :

Fait à

le

signature :

Je désire recevoir le compte rendu de l'A.G :

Mon Nom et prénom :

Si pas déjà fait ou changement :

Adresse- fax :

E.Mail : (SVP, écrire très lisiblement ou la communiquer à mbsivadon@wanadoo.fr)

A.G 2009

RAPPORT D'ACTIVITES

THEMES A DEVELOPPER à l'A.G

Chantier construction de la bergerie :

La majeure partie de notre énergie a été littéralement « dévorée » par la conception et la réalisation de la bergerie et...avec la consultation journalière des bulletins météo et du ciel au dessus du chantier ! météo exécration qui a fait que l'entreprise de terrassement n'a pu travailler pour nous qu'en janvier 2009...que la cabane de chantier a été démolie, désintégrée par la tempête le lendemain de son montage...que l'alternance serrée pluies, neige, vents violents a fait durer la construction (fondations comprises) de début février à fin mai.

Mais quelle superbe expérience que ces mois d'auto construction collective et de moments de vie partagés.

(Louis Gandon nous prépare un montage vidéo plus vivant qu'un écrit pour l'A.G)

Pour résumer, le chantier a tourné avec un noyau de base de constructeurs(trices) et cuisinier(e)s, des participant(e)s plus ou moins nombreux selon leur disponibilité et à chaque occasion le nécessitant (fondations, maçonnerie, transports de matériaux, charpente...) sans oublier les gros coups de main d'un réseau fourni d'amis du GFAM (prêt de véhicules, d'engins de levage, de matériel professionnel ou individuel, aide informatique, transports...).

Les compétences étaient complémentaires, les approches du chantier convergentes mais pas toujours par le même chemin...ce qui a amené à prendre le temps de confronter, argumenter, et décider ensemble de la marche à suivre, volontairement sans hiérarchie, chef de chantier.

L'auto construction est l'art de concilier des individualités vers un but commun. Y sommes nous parvenus ? Prendre des décisions communes et les respecter demande un retrait du Moi, là il y eut du travail ! nouer efficacité, rapidité et organisation concertées ? dur à résoudre ! Il y eut quelques frictions contenues, mais ces points n'ont certes pas engendré de mélancolie. Elle est là cette bergerie à la belle allure ! Puis chacun a perçu grâce à cette édification qu'il avait changé, été touché par ce qui en fait nous a tous animés : confiance et sincérité, et drainés vers l'Amitié.

Le réconfort était assuré par des pauses et repas copieux (délicieux) au bivouac sur place, petit à petit bien aménagé (vue imprenable).

Des travaux restent à terminer (portails, aérations, gouttières...) mais les sommes nécessaires à leur réalisation sont provisionnées et nous pouvons déclarer la souscription bergerie fermée.

Des imprévus et des obligations imposées par le permis de construire ont provoqué des dépassements financiers importants dans certains domaines par rapport au budget prévisionnel voté à l'A.G 2008. Beaucoup de parts sociales sont arrivées depuis (395) il en reste peu cependant pour le projet GEY (96).

Nous devons donc accélérer et multiplier les initiatives afin de financer au plus vite cet achat de propriété...travail important...mais on y arrivera !

Electrification bergerie :

Deux possibilités

- est-ce que l'on contacte la Municipalité de Bedous pour une électrification traditionnelle (poteaux) sachant que nous avons fait une demande de permis de construire « sans eau, sans électricité » ?
- est-ce que l'on va jusqu'au bout de la logique d'autonomie (le chantier en auto construction en fait partie) en se lançant dans un projet d'énergie renouvelable financé par le GFAM, une commission pourrait travailler dessus cet hiver ?

Pour l'immédiat, le Comité de Gérance s'est engagé à assurer une installation minimum provisoire (piste de groupe électrogène à base de gaz)

Bail bergerie :

Le Comité de Gérance envisage un bail minimum qui « couvre les charges » (assurances, taxe foncière, frais de fonctionnement), soit, à l'heure actuelle 350 € de frais obligatoires.

L'idée de « provision sur dépenses d'entretien » a été discutée puis abandonnée, partant du fait qu'on ne peut anticiper sur un gros pépin quelconque. Il peut être toujours temps de régler la situation de manière solidaire le moment venu. Il nous a semblé souhaitable de stipuler sur le bail que l'entretien courant est à la charge du fermier.

Projet GEY :

Muriel et Gérard ont rencontré plusieurs personnes éventuellement intéressées par une transmission soit progressive, soit au moment de leur cessation d'activité, avec aucun engagement précis à ce jour. Il n'y a pas forcément urgence à trouver un(e) candidat(e), mais Muriel et Gérard, devant s'acquitter d'un remboursement d'emprunt fin 2009, l'achat de la propriété par le GFAM dès maintenant est le moyen de sauvegarder l'usage agricole de la terre et sa gestion collective.

Nous disposons, à ce jour, de 96 parts sociales pour ce projet, soit 4800 €. Il nous faut donc activer la souscription pour obtenir les parts manquantes (440).

Le lancement de la souscription pour Gey a dynamisé l'arrivée de parts sociales mais la nécessité de terminer la bergerie prioritairement et son surcoût important retardent l'avancée de la souscription Gey.

Diffusion de la souscription :

- Tenue de stand d'information au salon Asphodèle (produits bio, alternative écologique et habitat sain) à Pau les 12, 13 et 14 décembre 2008. 16 parts sociales reçues, nombreux contacts sérieux et intéressants. Nous pensons souhaitable de renouveler cette présence.
- Tenue de stand au marché de Bedous, à pâques et juillet-août.
- Idem au marché du fromage d'Etsaut. Une seule part sociale mais des discussions intéressantes, des demandes de complément d'info. (statuts du GFAM...)
- Un gros effort de diffusions personnelles, les résultats sont positifs, à continuer par tous.

Contacts - aides réciproques :

- ALANDAR, une toute jeune association en vallée d'Ossau, culturelle et concernée par la vie locale, nous invite à une soirée réflexion puis festive sur le foncier agricole, les outils collectifs d'acquisition du foncier. Leur enthousiasme a été partagé, leur proposition acceptée. Rendez vous à l'automne prochain.

- YVELINES sans O.G.M : en novembre 2009, à l'occasion du procès de 58 faucheurs volontaires, le collectif « Yvelines sans O.G.M » invite le GFAM. Les prévenus ont souhaité ne pas cantonner le rassemblement de soutien à la critique des O.G.M, mais mettre en avant toutes les initiatives vers une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, de montrer leur vitalité. La difficulté de l'accès à la terre est un thème que nous sommes invités à exposer à travers notre expérience

Un gros travail de préparation est nécessaire pour ces deux manifestations.

Commission « autres structures pour acquérir le foncier » :

Cette commission a été créée à l'AG 2008. Pourquoi cette recherche ?

Le GFAM a ses limites

- lors de dons, 60% sont récupérés par l'Etat
- état civil détaillé de tous les porteurs de parts à déclarer au R.C.S (y compris contrat de mariage)
- problème des porteurs de parts injoignables (nouvelle adresse inconnue), décédés (héritiers inconnus)
- souci de diversifier les modes d'achat du foncier à une plus grande solidarité avec des statuts plus librement adaptés à cet objectif.

Nos réflexions :

Après comparaison des différents systèmes (S.C.I, G.F.A, Fondation, Association..) nous avons conclu qu'une association loi 1901 associée au G.F.A.M serait l'outil le plus adapté. Il permettrait d'être un soutien au G.F.A.M et en cas de problèmes de lui servir de relais.

Ce travail est à poursuivre, nombreuses sont les imprécisions à lever auprès de juriste. Toutes idées, expériences, documentations sont les bienvenues.

BILAN FINANCIER

Où va l'argent ?				Comptes banque			D'où vient l'argent ?		
<i>Construction bergerie</i>	<i>Impôts fonciers</i>	<i>Frais fonctionnement</i>	<i>Achat terres</i>	<i>recettes</i>		<i>dépenses</i>	<i>Parts sociales</i>	<i>Cotisations fct</i>	<i>fermages</i>
1				16275,86	1/10/08		16006,44	169,42	
2	24690,67	276,20	695	20112		25661,87	19950	10	152
3				10725,99	1/10/09		10570,77	155,22	
	1 b	2 b	3 b	4 b	A	B	1 a	2 a	3 a

Légendes :

- En ligne 2 : $A = 1a + 2a + 3a$
 $B = 1b + 2b + 3b + 4b$
- En lignes 1 et 3, on lit, en colonne A le solde bancaire, et sa répartition en colonnes 1 a et 2 a
- En ligne 2, on lit la répartition des dépenses recettes de l'année

Remarque : d'autres frais arriveront en septembre (impôts fonciers, frais de convocation, frais de finitions de la bergerie). Les chiffres présentés et distribués le jour de l'AG prendront ces frais en compte, seront donc différents et précis.

